



Employeurs

À l'issue de ce certificat, l'apprenant.e aura les bases théoriques nécessaires pour occuper un poste d'ouvrier.ere au sein d'équipes de travaux publics de villes, municipalités, organisations publiques et parapubliques.

Prérequis et débouchés

Ce programme ne requiert aucun prérequis et il peut être suivi par un.e employé.e nouvellement embauché.e ou encore par un.e étudiant.e désirant poursuivre une formation dans le domaine de l'entretien des utilités et de travaux publics.

Détails et inscription

Un minimum de 8 participant.e.s est requis pour démarrer une cohorte.

Tarif : 1 500 \$/personne

Pour vous inscrire à la prochaine cohorte, écrivez à administration@tpquebec.ca ou composez le 438 831-4820.

Des groupes privés sont offerts sur demande.

CÉGEP DE
Saint-Laurent
FORMATION CONTINUE ET
SERVICE AUX ENTREPRISES

QUÉBEC
TP
ASSOCIATION DES TRAVAUX PUBLICS DU QUÉBEC

De solides bases.



Certificat

Fondements en entretien et travaux publics

CAMPUS
TRAVAUX
PUBLICS



De solides bases.



Certificat

Fondements en entretien et travaux publics

Le **Certificat Fondements en entretien et travaux publics**, d'une durée de 32 heures, est délivré par l'Association des travaux publics du Québec et le CEGEP de Saint-Laurent. Ce **programme, construit en 8 blocs théoriques**, permet à l'apprenant.e d'avoir une vision éclairée du savoir requis pour occuper la fonction d'ouvrier.ère en entretien d'utilités et en travaux publics.

Matières

1

Fonctionnement de l'appareil public et municipal et relation avec le citoyen

L'apprenant.e prendra connaissance de la structure d'une organisation publique dans un objectif d'interagir avec ses collègues de façon optimale et de mieux servir le citoyen dans son quotidien afin de contribuer au succès et à la vision de l'organisation.

2

Rôle et responsabilités de l'emploi

L'apprenant.e connaîtra les principaux éléments d'un contrat de travail (convention collective) et les bons comportements et attitudes à adopter au travail.

3

Travailler de façon sécuritaire

L'apprenant.e apprendra à identifier les risques pour la santé et sécurité dans le cadre de ses fonctions et les gestes à poser pour rendre les lieux et le travail sécuritaires.

4

Voirie

L'apprenant.e développera une meilleure autonomie après avoir compris les standards et bonnes pratiques dans la construction, la réfection et la réparation d'ouvrages de voirie municipale.

5

Travaux d'horticulture, entretien des parcs et terrains de jeux

L'apprenant.e connaîtra les normes et les bonnes pratiques en matière d'entretien des parcs, des aires de jeux ainsi que l'entretien horticole et arboricole.

6

Opérations de déneigement

L'apprenant.e prendra connaissance des bonnes méthodes de travail à adopter en matière de déneigement et sera en mesure de mieux saisir son rôle et son implication au sein de l'équipe des opérations de déneigement.

7

Entretien des bâtiments publics

L'apprenant.e connaîtra les principaux éléments du plan d'entretien ainsi qu'un survol des travaux d'entretien préventif et curatif d'immeubles publics.

8

Réseaux d'aqueduc et d'égout

L'apprenant.e sera en mesure d'identifier et de comprendre les principaux constituants des réseaux d'aqueduc et d'égout.

